



## Communiqué de presse conjoint

### **Le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger signe une convention de partenariat avec Royal Air Maroc**

En application de la stratégie du Gouvernement visant la concrétisation de la haute et bienveillante sollicitude dont Sa Majesté Le Roi a toujours entouré les citoyens marocains résidant à l'étranger, le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger a mis en place différentes mesures en vue de répondre aux attentes et préoccupation de cette communauté. Dans ce cadre, ce Ministère et Royal Air Maroc ont signé le 1<sup>er</sup> juin 2009 à Casablanca une convention de partenariat.

Cette convention vise à répondre aux nouvelles attentes et aspirations des marocains résidant à l'étranger et à contribuer aux actions menées en vue du renforcement de leur attachement à leur pays d'origine le Maroc.

La convention porte sur la promotion des offres aériennes offertes par la compagnie nationale aux Marocains Résidant à l'Étranger, le développement de mesures incitatives visant à encourager le tourisme de cette communauté dans son pays d'origine ainsi que l'accompagnement des programmes sociaux et culturels qui lui sont destinés.

#### **Promotion du tourisme des MRE au Maroc**

Royal Air Maroc mettra en place, dès cet été 2009, des mesures incitatives encourageant le tourisme des MRE au Maroc, notamment pour les enfants, les jeunes et les familles nombreuses, à travers l'offre de produits spécifiques « MRE Tourisme » sous forme de packages montés avec les opérateurs touristiques.

Le Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger procédera à la réalisation d'études sociologiques et/ou des consultations, sous forme de sondage ou questionnaire, auprès de la communauté marocaine résidant à l'étranger afin d'identifier ses attentes réelles et ses aspirations en matière de produits aériens et d'offres incitatives.

## **Accompagnement des actions sociales**

Royal Air Maroc apportera sa contribution et son soutien aux actions sociales du Ministère dédiés aux MRE en situation sociale difficile, notamment, à travers l'octroi de tarifs bas pour le rapatriement des dépouilles mortelles des personnes démunies et d'un « tarif spécial Haj » au profit des MRE dépourvus de moyens, en leur offrant ainsi la possibilité d'accomplir le pèlerinage à des conditions tarifaires avantageuses.

La compagnie mettra en place également un nouveau « produit Omra » en basse saison avec un prix préférentiel englobant le départ de l'Europe, le séjour au Maroc, le départ vers les lieux saints et le retour aux pays de résidence.

## **Accompagnement des actions culturelles**

En matière culturelle, Royal Air Maroc soutiendra les actions du Ministère à travers:

- L'accompagnement des événements culturels organisés par ou sous le patronage du Ministère dans les pays d'accueil (Semaines du Maroc, journées culturelles...).
- L'accompagnement des visites et des séjours linguistiques des enfants et des jeunes MRE organisées par ou en partenariat avec le Ministère à l'intérieur du Maroc. Cette contribution portera sur le transport des bénéficiaires.

Casablanca, le 1<sup>er</sup> juin 2009